

La difficulté d'embarquer du charbon ^{dans les ports} à bord des paquebots, ^{est} qu'il faut vent du nord; ce qui arrive pendant les deux tiers de l'année.

Ακαδημία Αθηνών /

Les continuelles entraves et les tracasseries de toutes les autorités
militaires, et même du gouvernement actuel, qui par pusillanimité
ou par ignorance des lois quarantennaires, croit devoir en référer
à l'homme de tout propos et pour les affaires les plus claires et les
plus simples. J'ai vu résulter des contradictions et des pertes de temps
souvent préjudiciables à ceux qui en sont victimes. Il est bon de
remarquer, du reste, que ce dernier inconvénient était beaucoup mo-
indre sous l'administration de M. Christides.

Les vexations, les menées et de tous genres exercées par les gardiens
et les employés subalternes du lazaret sur tous les voyageurs assez
malheureux pour mettre le pied dans cet établissement; et le
monopole exclusif accordé à un prétendu restaurateur qui fournit
des détestables provisions à des prix exorbitants. Enfin l'absence de
toute police, de toute protection pour les étrangers, qui l'on s'étudie
à exploiter, à voler de toutes les manières, au lieu de chercher par
de bons traitements à leur faire supporter les ennuis d'une détention
volontaire.

Et enfin l'insolente exigence des bateliers qui embarquent et débarquent les passagers des Bateaux à vapeur, et qui n'étant ni douaniers, ni armés, rançonnent les voyageurs de la manière la plus dégoûtante. les nombreuses plaintes adressées à ce sujet

à l'autorité ont toujours été sans résultat, et le Gouverneur
répondait naïvement, et par quelques jours, d'un des M^{rs} les
Conseils qui avaient à se plaindre de la conduite des bailleurs; qu'il
n'était pas le chef de la police.

Le rétablissement de l'ordre dans l'île, dont on n'a jamais pu obtenir
le redressement, doit avoir pour plus que suffisante au gouver-
nement le moment. Cependant pour l'engager à changer le lieu de rendez vous
des si cinq, en général de ses papiers et les soustraire ainsi que les voyageurs,
et les autres, au mauvais vouloir aux opérations et à l'avidité des autorités de
Syracuse et de ses agents subalternes. D'un autre côté, le commerce
français a beaucoup plus d'importance à Athènes qu'ici, et
c'est par des considérations toutes de bienveillance, mais dont
on ne veut tenir aucun compte, que la mesure dont il est
question et qui doit porter un coup funeste à cette île, n'a
pu être prise beaucoup plus tôt.

Le nouveau gouverneur n'est pas parvenu à faire oublier M. Christie, et en general on est assez peu content de lui. Il n'a rien fait depuis son arrivée. Il laisse la ville dans un état de malpropreté repoussante, et les batisses commencées sur le nouveau plan sont au même point qu'au jour de son arrivée, et en attendant, les rues sont encombrées de pierres, de chaux, de sable, de boue.

Les élections pour le nouveau Dimanche ont été en faveur de M. Praxagasti, qui a eu le plus grand nombre des voix. Après lui, venaient M. M. Praxeginaki et S. Palli. Ces deux derniers voulaient donner leur démission, mais le

Le Gouverneur, d'empêcher M. Karaganaki de le faire, sous
 prétexte que son devoir était de le recommander au gouver
 nement pour le faire nommer à la place de M. Passacaki,
 à l'effet de contrebalancer l'influence des chiotes sur la place.
 Ainsi, sur les recommandations du Gouverneur, M. Karaganaki
 a été élu par le conseil. Il n'y a certes rien à dire contre
 la probité de M. Karaganaki, qui est un brave et honnête
 homme, mais c'est le cousin du Gouverneur, puis il est
 négociant, ayant ses affaires de commerce qui absorbent la
 majeure partie de son temps, et il ne jouit pas d'une très
 bonne santé. Il résulte de ce choix, que le Gouverneur sera
 aussi Dimarque de facto. Passe encore si c'était un homme
 capable, car un homme de talent et d'énergie pourrait
 faire beaucoup en agissant dans ces deux qualités à la fois.
 mais malheureusement, ce fonctionnaire n'a encore rien fait
 qui denote la moindre supériorité, et jusqu'ici on attend
 en vain qu'il fasse preuve d'habileté et même d'activité.
 Le conseil pour le renouvellement de la Dimarchie est composé
 de M. Karaganaki, qui a eu le plus grand nombre de voix,
 et de M. Passacaki, qui a eu le moins. Les deux derniers
 ont été élus, mais le premier a été élu par le conseil.



Journal de
Synne N°
132. 30. Decem

1840. Nous recevons l'un de nos correspondans de Syra les renseignements

Syra 28. Decembre. On parle beaucoup ici depuis quelque temps du projet du gouvernement Français de transférer au Pirée le point de jonction de ses paquebots-postes, qui depuis la création de cet utile service était à Syra. Une semblable mesure porterait préjudice à cette île qui a gagné considérablement à l'établissement de ce service. Mais si juste, il faut dire qu'elle a fait tout ce qu'elle a pu pour séduire les Français et tout ce qu'elle a pu pour les éloigner de son port. Aussi elle ne devrait s'en louer qu'à elle-même de l'adoption d'une décision qu'elle n'a pu empêcher par tous les moyens imaginables.

Parmi les raisons qui paraissent avoir le plus influé sur la détermination du gouvernement Français on cite les suivantes: -

L'absence d'un port destiné aux personnes qui doivent venir à Syra, sous quarantaine, à l'effet de s'entretenir avec l'agent des bateaux à vapeur pour affaires de service. Car on ne peut raisonnablement pas appeler parloir une misérable cabane en planches mal jointes, ouverte à tous vents, malpropres et tellement étroite, qu'il est presque impossible d'empêcher que des accidens n'arrivent.

M. le Consul de France a proposé à diverses reprises à l'administration locale de faire construire aux frais de son gouvernement un port affecté au service des bateaux à vapeur Français; mais jusqu'ici il n'a jamais pu obtenir l'autorisation qu'il demandait, ni que le gouvernement grec s'engageât à faire une si modique dépense.

